13.4 - TRANSPORTS

13.4.1 - Trafic routier

Le trafic routier se concentre sur la bande littorale, là où des routes à deux fois deux voies ont été construites. En 2008, le trafic maximum se situe sur un court tronçon reliant Le Port à la ville de Saint-Paul où les moyennes journalières annuelles dépassent les 67 000 véhicules par jour. La partie centrale de l'agglomération de Saint-Denis est traversée par un trafic à peu près similaire (65 500 véhicules par jour). Le trajet reliant l'entrée ouest de l'agglomération de Saint-Denis jusqu'à la ville de Sainte-Suzanne est aussi un des plus fréquentés, avec environ 57 000 véhicules par jour, immédiatement suivi par l'axe reliant Saint-Louis à la ville du Tampon par Saint-Pierre. Ces trafics reflètent les déplacements pendulaires domicile/travail autour des principaux pôles urbains. Ils se prolongent en s'amenuisant vers l'est jusqu'à Saint-Benoît, vers l'ouest jusqu'à La Saline les Bains et de Saint-Louis vers l'Étang-Salé les Bains.

Entre la microrégion Nord et la microrégion Ouest, le trafic se fait par la route du littoral à une moyenne journalière annuelle de près de 48 000 véhicules par jour, en augmentation de 5 % entre 2007 et 2008. La liaison entre la microrégion Ouest et la microrégion Sud par Saint-Leu génère deux fois moins de trafic (environ 25 000 véhicules par jour). Dans le Sud, un trafic relativement intense se poursuit sur la côte jusqu'à Saint-Joseph et vers les hauts jusqu'à la Plaine des Cafres. En revanche, la route qui relie le Sud à l'Est par l'intérieur voit passer à peine 7 000 véhicules par jour entre la Plaine des Cafres et la Plaine des Palmistes et ce trafic est en diminution de 9 % par rapport à 2007. La route côtière du sud-est qui relie Saint-Philippe à Sainte-Rose est fréquentée, quant à elle, par 3 200 véhicules par jour, et celle de Cilaos par environ 2 000.

Au milieu de l'année 2009 a eu lieu l'ouverture de la route des Tamarins, une deux-fois-deux voies qui relie la route digue de Saint-Paul à la déviation de l'Étang-Salé les Bains sur un tracé à mi-pente. Sur les trois premiers mois de fonctionnement, le trafic de cette nouvelle route se situe entre 30 000 et 60 000 véhicules par jour et apparaît plus dense dans la partie nord, entre Saint-Paul et l'Éperon. Depuis cette mise en service, le trafic a augmenté de 13 à 16 % entre la route des Tamarins et Saint-Denis. Cette augmentation de trafic provient pour un quart d'un report du trafic de la route des Plaines, le reste traduisant des déplacements plus fréquents des usagers dans l'Ouest. En conséquence, le seuil théorique de saturation est dépassé sur le tronçon Cambaie-Savannah tous les matins en direction de Saint-Denis et tous les soirs en sens inverse. En revanche, le trafic a diminué de 65 % sur la route côtière, faisant disparaître les congestions récurrentes à Saint-Gilles, au cap Lahoussaye ou à Saint-Leu.

Sources :

- Direction Départementale de l'Équipement - Service Gestion de la Route.
- Direction régionale des routes - Région Réunion.
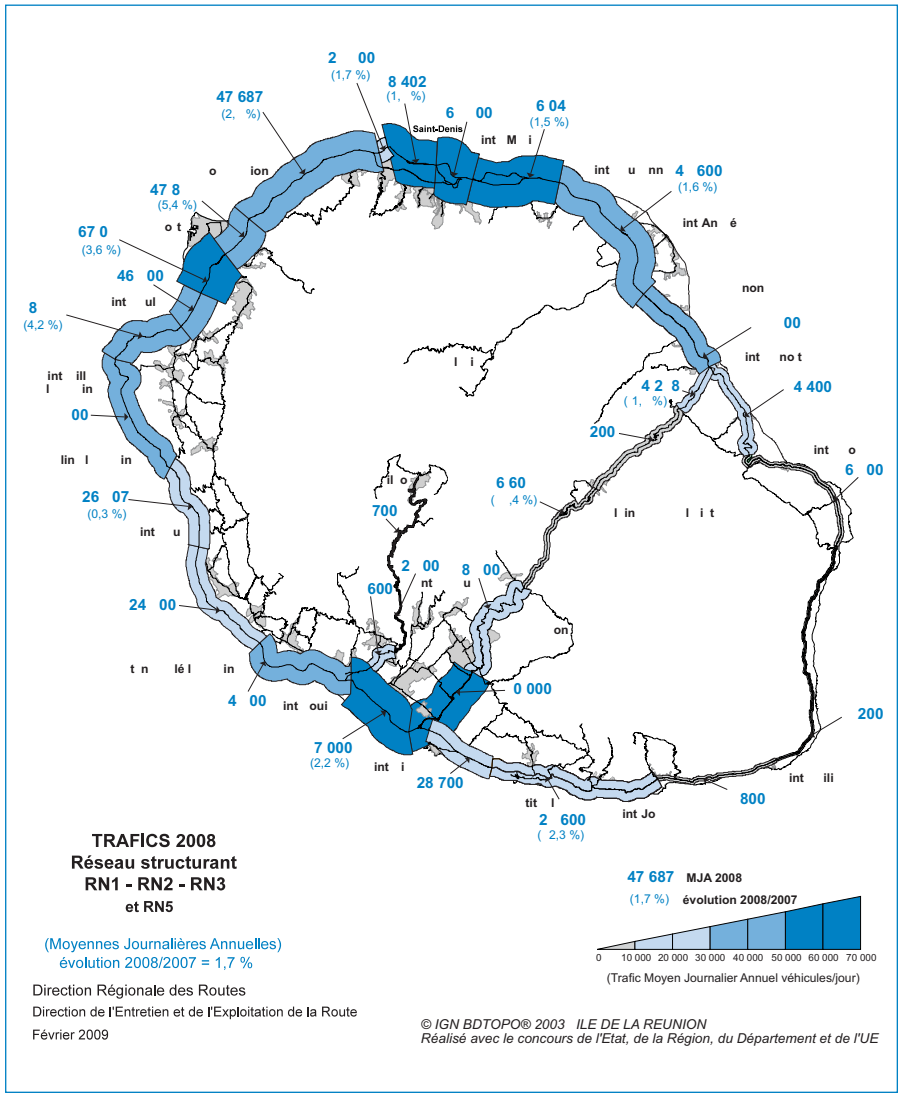
TRAFICS ROUTIERS 2008